

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JANVIER 2010

Présents (15) : Bernard BACABE, Alain GLADE, Michel PONTIER, André BONAFE, Céline BRU, Philippe PELIZZON, Richard ANGOSTO, Marithé BRU-DORNE, Hugues SAVIGNOL, Jacques COMBES, Ursula STORCK-NADJAR, Zahir BOUKEMACH, Jean-Marc MANELPHE, Anne-Marie LLODEN, Gérard SIRET.

Procurations (3) : Magali FEUILLAT à Marithé BRU-DORNE, Francine MARTINEZ à Anne-Marie LLODEN, Michèle MONMAYRAN à Bernard BACABE

Absente excusée (1) : Audrey BARRAU.

Le Maire souhaite la bienvenue à l'Assemblée, qui se compose des élus de la Commune et des membres du Conseil Municipal Jeunes, invités en cette séance du 23 janvier 2010.

Il rappelle aux participants, que seuls les membres élus peuvent prendre la parole lors de la séance.

ORDRE DU JOUR :

1. DISPOSITIF PASS-FONCIER :

- En raison d'un changement de bénéficiaire d'un Pass-foncier, le Conseil vote la modification d'attribution correspondante.

Adopté à l'unanimité (18 votes pour)

2. CONVENTION ATESAT :

- Le Conseil autorise le Maire à signer la nouvelle convention A.T.E.S.A.T. (**A**ssistance **T**echnique fournie par l'**E**tat pour des raisons de **S**olidarité et d'**A**ménagement du **T**erritoire), entre la Commune et la Direction Départementale des Territoires (D.D.T.) du Tarn. Cette convention valable un an à partir du 1^{er} janvier 2010 pourra être reconduite pour 2 ans (2011 et 2012) est affectée d'une enveloppe de 682, 92 €.

Adopté à l'unanimité (18 votes pour)

3. DEMANDE DE SUBVENTION REGIONALE

- Dans le cadre de l'informatisation de la gestion de la restauration scolaire, une demande de subvention est sollicitée auprès du Conseil Régional (Fond Régional d'Intervention), le coût de l'équipement étant de 2215 € HT. Le Conseil approuve cette délibération.

Adopté à l'unanimité (18 votes pour)

4. DEMANDE DGE 2010

- Le Conseil décide de demander la participation de l'Etat dans le cadre de la D.G.E. (Dotation Globale d'Equipement) pour aider au financement de la nouvelle gare routière.

Adopté à l'unanimité (18 votes pour)

5. REVISION SIMPLIFIEE DU P.L.U.

- La procédure de révision simplifiée du P.L.U., prescrite par délibération du 15 juillet 2009 et concernant la zone AUxa, destinée à permettre l'extension des établissements S.P.I., est terminée.
- Le Conseil, suite à l'enquête publique et après lecture des conclusions du Commissaire enquêteur :
 - approuve le bilan de la concertation

Adopté à l'unanimité (18 votes pour)

- approuve la 1^{ère} révision simplifiée du P.L.U.

Adopté à l'unanimité (18 votes pour)

6. A.R.T.T.

- Le Conseil adopte les modifications de l'aménagement et de la réduction du temps de travail au sein des Services Municipaux tels qu'elles sont définies dans le nouvel accord, applicable à compter du 1^{er} février 2010.

Adopté à l'unanimité (18 votes pour)

7. TABLEAU DES EFFECTIFS AU 1^{er} JANVIER 2010

- Le Conseil fixe le tableau des effectifs au 1^{er} janvier 2010 :
 - filières administrative : 3 agents à temps complet,
 - filière technique : 6 agents à temps complet, 1 agent à temps non complet,
 - filière animation : 3 agents à temps complet,
 - filière sociale : 1 agent à temps complet,

soit 13 agents à temps complet et 1 agent à temps non complet.

Adopté à l'unanimité (18 votes pour)

8. REGIME INDEMNITAIRE

- Dans le nouvel accord de l'aménagement et de la réduction du temps de travail, certains intitulés de postes ont été actualisés, suivant la législation en vigueur. Le Conseil approuve la reconduction du régime indemnitaire existant pour ces nouvelles appellations.

Adopté à l'unanimité (18 votes pour)

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, Le Maire lève la séance à 11h30.